BIODIVERSITÉ ■ Les trois ex-conservatoires d'espaces naturels sont désormais réunis en un seul à Saint-Gence

Une fusion synonyme d'expansion

Les Conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et du Limousin ne font plus qu'un. La nouvelle direction a pour objectif d'acquérir des terres afin qu'elles soient protégées. La Région Nouvelle-Aquitaine a alloué 10 M d'€ à cet objectif. Du jamais vu en France.

Olivier Chapperon
@ochapperon

NATURE. Préserver la biodiversité : l'objectif premier du CEN Nouvelle-Aquitaine. BRIGITTE AZZOPARD

Le Conseil régional ne souhaitait plus qu'un seul interlocuteur pour parler biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. Après d'âpres négociations les trois Conservatoires d'espaces naturels viennent donc de fusionner et d'élire leur conseil d'administration, jeudi (lire par ailleurs).

Objectifs communs

« Ne perdure qu'une entité et une seule identité depuis le 1er janvier 2020, explique Pierre Seliquer, le directeur du CEN Limousin ».

Si le cœur de métier et les objectifs de chacun étaient les mêmes, les fonctionnements étaient différents. Charge à Pierre Seliquer, qui a été nommé directeur de la nouvelle entité dont le siège est à Saint-Gence, en Haute-Vienne, d'organiser la structure et ses 117 agents. « Il n'y aura pas de délocalisation géographique imposée pour les agents. La structure va être administrée à partir des trois sites de Saint-Gence, Poitiers et Pau. Il faut oublier les obstacles pour se focaliser sur notre objectif unique : préserver la biodiversité. En Poitou-Charentes et en Aquitaine, les CEN étaient structurés en antenne départementale. Nous allons appliquer ce principe au Limousin et compléter notre maillage existant sur le plateau de Millevaches et en Corrèze à Ayen, avec une antenne en Creuse à La Souterraine. Des comités territoriaux vont être installés avec un référent bénévole. Mais l'objectif n'est pas que ces antennes deviennent des CEN départementaux ».

D'autant que le nouveau conservatoire a un énorme chantier devant lui : l'acquisition foncière grâce à une enveloppe de 10 M d'€ allouée par la Région dans le cadre de la feuille de route Néo Terra.

« Le Conseil régional veut doubler le portefeuille de propriétés. Préserver les espaces naturels est notre cœur de métier et c'est aussi un beau défi collectif pour le nouveau groupe, assure Pierre Seliquer. En Limousin et Poitou-Charentes, nous étions très avancés sur ce dossier du foncier. Nous avions acquis 2.800 ha alors que l'Aquitaine n'en possède que 200. »

Doubler le portefeuille de propriétés

Les sites intéressants ne manquent pas. « Ils sont identifiés : dans les gorges de la Dordogne et ses affluents, dans les zones humides et de tourbière du plateau de Millevaches ou de Gironde, sur les coteaux calcaires de Gironde, etc. L'idée est vraiment d'acheter dans des secteurs favorables à la conservation comme par exemple sur des zones AOC. »

Le CEN doit aussi renouveler son agrément auprès de l'État qui arrive à terme en 2022. Un autre chantier pour le deuxième conservatoire agréé en France... ■

(*) Sur les 3.000 ha en propriété, 1.000 ha sont loués. Au total, le CEN gère 16.000 ha, exploités par 330 agriculteurs. Le Conservatoire d'espaces naturels gère par ailleurs 4.800 ha propriétés du Conservatoire du littoral, des carrières d'extraction du groupe Vinci ou encore le camp de La Courtine.

BUREAU

Le conseil d'administration. Président : Philippe Sauvage. Ancien directeur de conservatoires d'espaces naturels à la retraite. (Charente-Maritime).
Trésorière : Anne-Claude Raynaud, ancienne présidente du CEN Limousin.
Secrétaire : Serge Motin, des Deux-Sèvres
Vice-président : Nicolas Thierry, vice-président du conseil régional en charge de la biodiversité (Gironde). Benoît Biteau, député européen et conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, exploitant agricole dans les Deux-Sèvres a été élu vice-président également.